

Cahier de positions



AÉÉPUM — Association des étudiant.e.s en
Économie et Politique de l'Université de
Montréal

AVRIL 2022

| | |
|--|---|
| Position 1 : Transparence | 1 |
| Position 2 et 3 : Cours en ligne | 1 |
| Position 4 et 5 : Non-partisannerie | 1 |
| Position 6 : Représentation inter-associative | 2 |
| Positions 7, 8, 9, 10 et 11 : Étudiants internationaux | 2 |
| Positions 12 et 13 : Coupures dans l'Éducation | 3 |
| Position 14 : Normalisation des notes | 3 |
| Position 15 : Simulations..... | 3 |
| Position 16 : TGDE..... | 4 |
| Position 17 : Qualité du français | 4 |
| Positions 18, 19 et 20 : Logement..... | 4 |
| Position 21 : Transport en commun | 4 |
| Position 22 : Désobéissance Civile pour la Cause Environnementale | 5 |
| Positions 23 et 24 : Frais de Scolarité pour les Cours à Distance | 5 |
| Position 25 : Trimestres d'Été..... | 5 |
| Position 26 : Stages | 5 |
| Position 27 : Soirée Réseautage au Département de sciences économiques de l'Université de Montréal | 6 |
| Position 28 : Santé Mentale..... | 6 |
| Position 29 : Violences à Caractère Sexuel..... | 6 |
| Position 30 : Qualité de l'Enseignement aux Départements de sciences économiques et de science politique de l'Université de Montréal | 7 |
| Position 31 : Équité entre les Associations Étudiantes au sein du Département de sciences économiques de l'Université de Montréal | 7 |
| Position 32 : Peuples Autochtones | 7 |
| Position 33 : Environnement..... | 8 |
| Position 34 : Investissements en Énergies Fossiles de l'Université de Montréal | 8 |
| Position 35 : Promotion de l'histoire de l'AÉÉPUM..... | 9 |

Position 1 : Transparence

Que l'AÉÉPUM se positionne en faveur d'une prise de position plus transparente de la part de la FAÉCUM et de l'UEQ envers ses membres.

[Adoptée en automne 2014]

Position 2 et 3 : Cours en ligne

Considérant que le prix des cours est déterminé par le gouvernement provincial en fonction de la pondération, en crédit, peu importe qu'ils soient présentiels ou non,

Considérant l'offre grandissante de cours en ligne et la disparition de cours présentiels dans le cadre des coupures budgétaires dans les universités,

Considérant la différence de qualité qui peut exister entre les cours présentiels et les cours donnés à distance ainsi que la disponibilité de cours en ligne d'une qualité supérieure ou comparable à ceux de l'Université de Montréal à des prix qui peuvent être comparables (Oxford, Harvard),

Considérant l'engagement récent de personnel ayant comme objectif de réformer les cours en ligne dans le but d'améliorer leur pédagogie,

Que l'AÉÉPUM se positionne contre la tarification actuelle des cours en ligne considérant la différence de qualité existant entre ceux-ci et les cours donnés par un professeur en présentiel.

Que l'AÉÉPUM mandate la FAÉCUM de faire un étroit suivi de l'évolution des cours donnés à distance pour que ceux-ci assurent une qualité de formation universitaire comparable à un cours présentiel.

[Adoptées en hiver 2013]

Position 4 et 5 : Non-partisannerie

Dans la mesure où l'adhésion à l'AÉÉPUM et la cotisation à la FAÉCUM ne se font pas sur une base volontaire et considérant que les membres de notre association viennent d'horizons politiques différents,

L'assemblée mandate le conseil exécutif de veiller d'abord et avant tout à faciliter l'intégration des membres de l'AÉÉPUM au sein de l'université, à animer la vie étudiante de l'association, à assurer le lien entre les membres et les instances professorales et départementales, à veiller à l'amélioration constante de la qualité du programme et à défendre les intérêts des membres au sein des instances de la FAÉCUM.

Ce faisant,

L'assemblée mandate le conseil exécutif de veiller à ce que l'AÉÉPUM, et dans une plus large mesure la FAÉCUM, soit d'abord et avant tout présente au service de ses membres et qu'elle se garde de devenir le véhicule de quelconques idéaux ou mouvements politiques n'étant pas en lien direct avec la vie associative de ses membres.

Cependant, l'assemblée se garde l'opportunité de prendre position sur des enjeux majeurs et ponctuels dont l'issue est susceptible d'engendrer une transformation durable de sa dynamique associative. Dans l'éventualité de la prise d'une telle position, elle prévaudrait sur le présent mandat.

[Adoptée en hiver 2013]

Position 6 : Représentation inter-associative

Mandater l'exécutif d'assurer une représentation démocratique et un poids politique légitime face aux autres associations.

[Adoptée en hiver 2013]

Positions 7, 8, 9, 10 et 11 : Étudiants internationaux

Considérant le nombre croissant d'étudiants internationaux qui ont rencontré des difficultés de régularisation de leur situation,

Que l'AÉÉPUM se positionne pour l'amélioration des services fournis par le Bureau des Étudiants Internationaux en termes d'immigration et qu'elle fasse pression sur la FAÉCUM en ce sens.

Que l'AÉÉPUM travaille en partenariat avec la FAÉCUM pour mettre en place des crédits d'impôt à la faveur des étudiants internationaux qui veulent résider au Québec.

Que l'AÉÉPUM se positionne contre les hausses de frais de scolarité pour les étudiants français, telles que proposées par le gouvernement du Québec.

[Adoptées en automne 2014]

Considérant que les problèmes d'immigration sont en augmentation à l'UdeM,

Que l'AÉÉPUM se positionne pour que la FAÉCUM protège les étudiants étrangers rencontrant des problèmes d'immigration face aux facultés et à l'université.

[Adoptée en hiver 2015]

Que l'AÉÉPUM se positionne en faveur des actions qui facilitent l'accès à la citoyenneté pour la communauté internationale diplômée des universités québécoises. Ainsi, que l'AÉÉPUM se positionne en faveur d'une annulation de l'expérience québécoise de 2020.

[Adoptée en avril 2022]

Positions 12 et 13 : Coupures dans l'Éducation

Considérant le climat politique actuel et les probabilités futures de grèves,

Que l'AÉÉPUM mandate son exécutif d'ouvrir des négociations avec les associations de Science Politique, de Communication et Politique, de Philosophie et Politique ainsi que de Sciences Économiques pour augmenter l'influence de notre association et l'obtention d'un droit de vote lors des assemblées générales de grève.

Que l'AÉÉPUM se positionne en défaveur de toutes mesures engendrant une diminution de la qualité de l'enseignement à l'Université de Montréal.

[Adoptées en automne 2014]

Position 14 : Normalisation des notes

Considérant que nos différents départements pratiquent de manière régulière la normalisation des notes et que celles-ci se font de manière aléatoire,

Que l'AÉÉPUM se positionne en faveur de la création d'une procédure claire et transparente de normalisation dans chaque département et pourquoi pas au niveau universitaire.

[Adoptée en hiver 2015]

Position 15 : Simulations

Considérant la multiplication des simulations d'instance supranationale,

Considérant que ces simulations ont un intérêt académique au regard des connaissances et des compétences acquises,

Que l'AÉÉPUM se positionne en faveur d'une reconnaissance accrue de ce type d'expérience par les différents départements par une accréditation.

[Adoptée en hiver 2015]

Position 16 : TGDE

Que l'AÉÉPUM travaille avec le Département de science politique de l'Université de Montréal pour que la TGDE soit davantage disponible et qu'elle fournisse un service de meilleure qualité aux étudiants.

[Adoptée en hiver 2016]

Position 17 : Qualité du français

Que l'AÉÉPUM travaille à ce que les Départements de sciences économiques et de science politique de l'Université de Montréal s'assurent de la qualité du français dans les cours qu'ils dispensent.

[Adoptée en hiver 2016]

Positions 18, 19 et 20 : Logement

Que l'AÉÉPUM travaille à améliorer la situation du logement autour du campus principal de l'Université de Montréal.

[Adoptée en février 2017]

Que l'AÉÉPUM se positionne en faveur d'une augmentation de l'enveloppe budgétaire à l'aide financière aux études dirigée à l'aide financière au logement étudiant.

[Adoptée en avril 2022]

Que l'AÉÉPUM se positionne en faveur de la protection de la communauté étudiante face à la précarité étudiante.

[Adoptée en avril 2022]

Position 21 : Transport en commun

Que l'AÉÉPUM travaille à améliorer le transport en commun en région de Montréal.

[Adoptée en février 2017]

Position 22 : Désobéissance Civile pour la Cause Environnementale

Considérant l'urgence climatique,

Que l'AÉÉPUM puisse entreprendre des actions de désobéissance civile, sur une base volontaire, sur le campus de l'Université de Montréal pour, et seulement pour, la défense de la cause environnementale.

[Adoptée en automne 2019]

Positions 23 et 24 : Frais de Scolarité pour les Cours à Distance

Considérant l'incertitude reliée à la situation socio-sanitaire actuelle et la date du retour des cours totalement en présentiel,

Considérant que la qualité de l'enseignement à distance n'est pas aussi élevée que celle offerte en présentiel,

Considérant qu'une autre situation, comme celle de la COVID-19, peut entraîner dans le futur l'obligation de l'Université de Montréal de faire des sessions totalement à distance (en ligne),

Que l'AÉÉPUM se positionne en faveur de la baisse des frais de scolarité pour chacune des sessions ultérieures, au format à distance, advenant une situation où l'Université de Montréal serait forcée de donner les cours en ligne.

[Adoptées en hiver 2021]

Position 25 : Trimestres d'Été

Considérant le faible nombre de cours offerts à la session d'été, que ce soit du côté du Département de sciences économiques de l'Université de Montréal que du Département de science politique de l'Université de Montréal,

Que l'AÉÉPUM se positionne en faveur d'accroître le nombre de cours offerts au trimestre d'été dans nos deux départements respectifs.

[Adoptée en hiver 2021]

Position 26 : Stages

Considérant que le Département de sciences économiques de l'Université de Montréal n'offre pas de bulletins de stages hebdomadaires aux étudiants,

Considérant que le Département de science politique de l'Université de Montréal offre un bulletin de stages hebdomadaires aux étudiants,

Que l'AÉÉPUM travaille avec le Département de sciences économiques de l'Université de Montréal et les associations étudiantes du département, pour améliorer les offres de stages en économie par le département.

[Adoptée en hiver 2021]

Position 27 : Soirée Réseautage au Département de sciences économiques de l'Université de Montréal

Considérant que le Département de science politique de l'Université de Montréal organise, en partenariat avec les associations étudiantes du département, une soirée cocktail réseautage avec des professionnels du milieu,

Que l'AÉÉPUM travaille en partenariat avec le Département de sciences économiques de l'Université de Montréal et les associations étudiantes dudit département pour organiser une soirée réseautage avec des professionnels en sciences économiques.

[Adoptée en hiver 2021]

Position 28 : Santé Mentale

Considérant les résultats au sondage dans le rapport réalisé par l'Union étudiante du Québec sur la détresse psychologique en milieu universitaire, montrant que 81% des étudiants universitaires québécois montrent des signes de détresse psychologique,

Que l'AÉÉPUM veille à ce que la FAÉCUM et l'Université de Montréal prévoient un plan d'action institutionnel pour la mise en place de structures institutionnelles améliorant la santé mentale étudiante, qu'elles soient de natures préventives ou curatives, ainsi qu'une stratégie institutionnelle pour prévenir les pensées suicidaires et les tentatives de suicide au sein de la communauté étudiante.

[Adoptée en hiver 2021]

Position 29 : Violences à Caractère Sexuel

Que l'AÉÉPUM veille à ce que la politique institutionnelle visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel de l'Université de Montréal mentionne que l'université s'engage à appliquer des mesures et des sanctions ainsi qu'à adopter une attitude de tolérance zéro vis-à-vis des personnes qui commettent des actes de violences à caractère sexuel et que la majorité du conseil exécutif de l'AÉÉPUM s'engage à participer, chaque

année, aux camps de formations concernant les violences à caractère sexuel, organisés par la FAÉCUM et/ou le Bureau du respect de la personne.

[Adoptée en hiver 2021]

Position 30 : Qualité de l'Enseignement aux Départements de sciences économiques et de science politique de l'Université de Montréal

Considérant la potentielle baisse dans la qualité de l'enseignement dans un contexte de pandémie, ainsi qu'à la vue de plusieurs problèmes avec certains professeurs des deux départements,

Considérant que certains membres de l'AÉÉPUM ressentent un manque de réceptivité de la part de certains professeurs de nos départements respectifs et les différentes stratégies pédagogiques employées par nos départements,

Que l'AÉÉPUM veuille à faire maintenir une bonne qualité d'enseignement au Département de sciences économiques et de science politique malgré des contextes pouvant réduire la qualité de l'enseignement, comme la pandémie de COVID-19.

[Adoptée en hiver 2021]

Position 31 : Équité entre les Associations Étudiantes au sein du Département de sciences économiques de l'Université de Montréal

Considérant le manque d'implication du Département de sciences économiques dans les événements de réseautage ainsi que le lien intime d'Économie et Politique avec le programme d'études en Science Économiques,

Considérant que l'AÉÉPUM est un baccalauréat bi-disciplinaire, bien qu'elle soit majoritairement administrée par le Département de science politique,

Que l'AÉÉPUM s'engage à demander au Département de sciences économiques à recevoir les informations relatives aux opportunités d'emploi et/ou de stages au même titre que les étudiants en sciences économiques, et un plus grand engagement lors des événements de réseautage.

[Adoptée en hiver 2021]

Position 32 : Peuples Autochtones

Considérant le passé colonial du Canada et du Québec,

Que l'AÉÉPUM s'engage à faciliter l'accès aux services pour les personnes étudiantes autochtones.

Que l'AÉÉPUM soutienne et encourage la tenue et la promotion des activités culturelles autochtones afin de sensibiliser sa base étudiante sur le passé colonial et ses conséquences, et de favoriser une meilleure intégration des personnes étudiantes autochtones dans la communauté.

Que l'AÉÉPUM reconnaisse que l'Université de Montréal est située sur un territoire autochtone non-cédé, historiquement fréquenté de manière intensive et continue par divers peuples autochtones dont les kanien'kehá:ka, les anishinaabes, les wendats et les abénakis.

Que l'AÉÉPUM reconnaisse que ses peuples autochtones n'ont jamais cédé leurs droits sur le territoire sur lequel se situe l'UdeM.

Que l'AÉÉPUM s'engage de sorte à promouvoir la décolonisation des savoirs dans un contexte académiquement sain et libre de jugements.

[Adoptée en hiver 2021]

Position 33 : Environnement

Considérant les enjeux pressants en lien avec la crise climatique,

Que l'AÉÉPUM s'engage à promouvoir des initiatives écoresponsables ainsi qu'à respecter les principes de développement durable dans l'organisation de ses activités, notamment en éliminant d'ici 2022 l'utilisation de vaisselle de plastiques à usage unique et de plastiques jetables.

Que l'AÉÉPUM permette aux initiatives contre les changements climatiques de se faire voir et entendre par ses membres.

[Adoptée en hiver 2021]

Position 34 : Investissements en Énergies Fossiles de l'Université de Montréal

Considérant que l'Université de Montréal tient des investissements dans le domaine des énergies fossiles,

Que l'AÉÉPUM se positionne pour le retrait des investissements du Régime de Retraite de l'UdeM et du fond de dotation de l'UdeM dans de grandes sociétés de combustibles fossiles.

[Adoptée en hiver 2021]

Position 35 : Promotion de l'histoire de l'AÉÉPUM

Considérant le manque d'informations reliées à l'histoire entourant la création de l'AÉÉPUM et de ses précédentes cohortes,

Que l'AÉÉPUM fasse la promotion de son histoire, notamment en mettant en valeur des modèles de réussite parmi sa communauté étudiante actuelle et passée.

[Adoptée en hiver 2021]